



Plainte pour coups et blessures

Par **doodi**, le **04/10/2009** à **14:54**

Bonjour,

Je vous re-sollicite pour mon problème.

Ma mère a porté plainte contre moi pour coups et blessures. J'ai été convoqué a la gendarmerie hier après midi.

Le gendarme ma clairement fait comprendre squ'elle voulait me faire passer pour " folle" et me faire interner en H.P

Après explication de la situation familiale le gendarme s'est rendu compte que ma mère cherchai a me détruire sans raison valable.

Cependant, je vais devoir passez devant un juge, le gendarme m'a conseillé de mettre ma mère sous tutelle,car, après lui avoir tout exposé clairement il s'est rendu compte que c'est elle qui avait un " problème".

Mais, quel va être le procédure suite à sa plainte pour moi?

Dois-je contracter un avocat de suite ?

Je suis étudiante , avec un boulot a 13h/hebdo par semaine, puis bénéficié de l'aide juridique?

Qu'est-ce que je risque par rapport à la plainte quel à déposé?

(je l'ai giflée une fois, en réponse à ses insultes dégradante et à ses gifles,sous l' effet de la colère et de la tension ce qu'a notifier le gendarme dans ma déposition suite également aux détails et aux explications que je lui ai fournis).

Merci d' avance.